

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007  
DECRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET  
DELEGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET  
DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA VILLE DE WARWICK**

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce troisième jour de décembre de l'an deux mille dix-huit, le Règlement numéro 259-2018 modifiant le Règlement numéro 097-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Warwick.

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur ce 12 décembre 2018, jour de sa publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce septième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière